



Toutes des filles de Marie Popelin ?

L'excellent spectacle de Daniela Coco et Nathalie Penning sur la vie de Marie Popelin qui s'est donné les 19 et 20 octobre 2012 à Bruxelles était l'occasion pour l'ACRF de s'interroger sur sa filiation avec les premiers combats féministes en Belgique. Lors de sa création, notre mouvement pouvait-il se revendiquer d'une appartenance à cette mouvance progressiste ? De quelle manière son combat pour l'épanouissement des femmes a-t-il évolué ? En définitive, comment nous situons-nous, aujourd'hui, par rapport au féminisme et à l'héritage de la lutte de Marie Popelin pour une société plus égalitaire ?

Marie Popelin, à l'origine du combat féminin en Belgique

Alors qu'elle est généralement connue pour avoir été la première avocate de Belgique, le spectacle nous apprend d'emblée que cette affirmation est fautive et que c'est là que réside l'origine de son militantisme. Marie Popelin, en tant que femme, n'a en effet jamais eu accès au Barreau ! C'est cette exclusion catégorique, symbole du machisme de la société d'alors, qui cristallisera ses revendications et la conduira à la matérialisation de son combat féministe, le premier en Belgique.

Le cheval de bataille de cette grande figure du féminisme a toujours été l'accessibilité à toutes les professions pour les femmes. A ce propos, le spectacle fait encore sauter un cliché que l'on peut avoir de leur situation au XIX^{ème} siècle. La grande majorité d'entre elles travaillent ! Par contre, elles restent généralement cantonnées à des tâches peu valorisées et n'ont évidemment aucun statut. Elles travaillent majoritairement dans l'industrie, comme agricultrices dans l'exploitation familiale, comme vendeuses ou encore comme ménagères. Le combat de Marie Popelin résidera de cette manière dans la lutte pour une meilleure accessibilité professionnelle et donc également à un meilleur enseignement.

A l'origine de son combat se trouve donc son expérience personnelle. Si Marie Popelin réussira à s'inscrire à l'Université Libre de Bruxelles et à obtenir son diplôme de docteur en droit en 1888, elle ne pourra toutefois jamais avoir accès à la profession d'avocat. En effet, le Procureur général de la Cour d'Appel de Bruxelles, Van Schoor, chargé de juger l'opportunité de son acceptation au sein de l'ordre des avocats, aura ces mots cinglants à l'égard des femmes « *Le jour où la femme entrera dans l'Ordre, l'Ordre des avocats aura cessé d'exister* ».

Au vu du machisme régnant dans la société patriarcale de l'époque, le combat de Marie Popelin ne sera pas chose aisée. Cette dernière ne connaîtra d'ailleurs que très peu de résultats concrets de son vivant. Il faudra

encore attendre longtemps pour que les mentalités changent et que l'on accepte de donner aux femmes la place qu'elles méritent. Alors que Marie Popelin mourra en 1913, l'accessibilité des femmes à la profession d'avocat ne sera permise qu'en 1922, plus de trente années après sa tentative. Même si elles auront la permission légale de s'inscrire à l'ULB dès les années 1880, la société belge ne considérera normale de voir des femmes dans les auditoires universitaires que dans les années 1970. Enfin, plus proche du combat de l'ACRF, il est effarant de constater que l'agricultrice, en tant que conjointe aidante, n'a acquis un statut complet qu'à partir 2005 sous le ministère de Sabine Laruelle !

Et l'ACRF dans tout ça ?

Si le combat de Marie Popelin trouve un certain écho au sein de la bourgeoisie progressiste, les milieux catholiques, plus conservateurs, ne voient pas d'un bon œil le remue-ménage provoqué par ces premières féministes. Pour ces derniers, la femme ne peut être épanouie que lorsqu'elle se sacrifie pour le bien de sa famille et de sa communauté. Elle doit rester dans son foyer et se satisfaire du bonheur que lui procure la sensation d'être utile aux autres. *« Quant à la femme, sa mission au foyer doit être une mission de dévouement et d'affection. Soumise à son mari, comme le prêtre lui a dit en bénissant son mariage, elle s'attachera à étudier son caractère, ses inclinations et réglera sa vie en conséquence. Douce et affectueuse, mais forte, telle la femme doit se montrer envers son mari ; elle doit aussi s'évertuer à lui rendre la vie plus facile en partageant au besoin ses travaux. »*¹

Notons que cette idée est très répandue au sein de la société de l'époque et qu'une part relativement importante des femmes elles-mêmes y adhère intégralement. C'est notamment le cas des premiers Cercles de Fermières, ancêtres de l'ACRF. *« Dans les jours de crise où, nous vivons, au moment où la société menacée dans ses fondements les plus profonds et les plus sacrés, ne peut plus être sauvée que par l'auguste puissance de la religion et de la famille, la femme a un plus beau rôle que jamais, non pas ce rôle politique et ridicule que quelques esprits malades rêvent maintenant pour elles, mais cette douce et sainte influence qui, du foyer domestique, rayonne sur le monde entier. Dieu a laissé aux hommes le soin de faire les lois mais il a décerné aux femmes l'honneur de faire les mœurs. »*²

Dès lors, n'est-il pas étonnant de se réclamer d'un mouvement féminin militant pour l'épanouissement des femmes et d'adhérer à une vision aussi conservatrice de leur rôle dans la société? Alors que le mouvement créé par Marie Popelin militait activement pour le droit de vote des femmes et leur égalité avec les hommes, notre mouvement empreint des idées conservatrices catholiques avait une tout autre vision de l'épanouissement féminin, un épanouissement nécessairement lié à celui des autres et complémentaire à celui des hommes. En 1929, pour l'organe *« La bonne Ménagère »*, prédécesseur du *« Plein Soleil »* : *« Les tendances de la femme sont toutes différentes de celles de l'homme. La femme est faite pour le foyer, elle a besoin d'aimer en dehors d'elle-même, de se dévouer, de se sacrifier pour autrui. »*³

Bien qu'il paraisse étonnement éloigné du combat mené par le mouvement de Marie Popelin, celui de l'ACRF avait également pour objectif principal une meilleure considération des femmes. En effet, alors que les milieux ruraux se dépeuplaient à grande vitesse depuis la révolution industrielle, les femmes étaient généralement considérées comme les pièces maîtresses de la lutte pour la sauvegarde de la moralité. Cette dernière était par ailleurs associée au monde rural alors que le milieu urbain était, lui, générateur de dépravation et de destruction de la civilisation. La femme, et la femme rurale plus précisément, était alors perçue comme le pivot de la lutte contre l'anéantissement de la civilisation et du combat pour le maintien d'une certaine morale judéo-chrétienne. *« On ne saurait assez répéter quelle est l'influence de la femme sur l'avenir du ménage... C'est une chose si importante d'avoir de l'ordre, de l'économie, de savoir tirer part des ressources qui sont à notre portée... Si en rentrant des champs, un homme trouvait*

¹HERRIER, F., *L'ACRF et son histoire. Un mouvement à la recherche de ses racines pour mieux fonder son avenir* dans *Les cahiers de l'ACRF*, Février, 1990, p. 19-20.

²CARHIF, *Une voix, Une femme. La participation des femmes belges à la vie politique depuis 1789*, Bruxelles, s.d., p. 6.

³HERRIER, F., *op. cit.*, p. 18.

toujours sa femme avenante, sa maison bien tenue, sur la table un plat proprement préparé, il conviendrait que la maison a beaucoup de bon et vaut mieux que les plaisirs du dehors où l'on gaspille son temps et son argent. »⁴

La femme, en tant que garante de cette moralité au sein de chaque foyer se devait donc de suivre une meilleure formation, tant professionnelle qu'au niveau de l'économie domestique. Notre mouvement proposait alors des cours et des conférences visant à sortir les femmes de leur ignorance et à leur permettre d'avoir une plus grande importance dans la société. Ainsi, s'il ne nous appartient pas de juger l'histoire, notons simplement que le choix des combats d'alors et l'esprit de notre mouvement n'étaient certes pas progressistes mais correspondaient aux mentalités à vrai dire plus conservatrices du milieu rural. En somme, s'il est clair que les féministes avaient une vision plus moderne de la place des femmes, il apparaît clairement que l'ACRF, tout comme le mouvement mené par Marie Popelin, était absolument convaincue que leur épanouissement devait passer par une meilleure éducation et par une meilleure reconnaissance de leur apport à la société.

Et maintenant ?

Entre mouvement féminin et mouvement féministe

Avec le temps, les combats de l'ACRF vont se rapprocher plus clairement de ceux des autres mouvements féminins davantage inspirés de Marie Popelin. A partir des années 1960-1970, notre organisation considèrera que l'épanouissement des femmes doit passer par autre chose qu'une bonne tenue de son foyer. L'évolution des mœurs et la reconnaissance de plus en plus étendue des femmes dans la sphère professionnelle vont pousser l'ACRF à promouvoir les autres facettes de la vie des citoyennes. Même si la gestion de la vie domestique est encore dévolue aux femmes, leur bonheur dépendra nécessairement de leur réussite et du développement des autres sphères de leur vie. On va de plus en plus s'intéresser aux loisirs comme source de bien-être. Et comme les loisirs nécessitent du temps, la lutte pour une diminution des charges de travail domestique, traditionnellement dévolues, aux femmes va être un cheval de bataille de ces dernières décennies.

Ainsi, outre ce rôle domestique comprenant également les tâches liées à la nourriture et à l'éducation des enfants, les mouvements de défense des droits des femmes vont lutter pour une meilleure compréhension de l'ensemble des aspects de la vie de ces dernières. De ce point de vue, il est possible de théoriser trois autres rôles⁵ fondamentaux. A côté du rôle de soins, appelés aussi reproductif, le rôle productif, celui pour lequel Marie Popelin s'est battue depuis la fin du XIX^{ème} siècle, regroupe la dimension du travail comme source de revenus et donc d'autonomie financière. Le rôle social quant à lui, englobe tout ce qui touche à la vie en collectivité, au sentiment d'appartenance à un groupe et à l'investissement pour le bon fonctionnement et l'harmonie de la société. Enfin, et c'est sans doute cet aspect qui s'est vu le plus développé depuis l'après-guerre : le rôle pour soi. Avec le temps, il est devenu essentiel de militer pour un plus grand investissement dans son propre bien-être comme source d'épanouissement. En schématisant, on peut considérer qu'il s'agit là d'une brisure de paradigme, d'une rupture complète de la considération de la place des femmes dans la société. Désormais, leur bonheur n'est plus envisagé par rapport à leur utilité aux autres. Il ne réside plus dans un sacrifice pour sa famille, mais bien dans un investissement nécessaire pour son propre bien-être et dans une valorisation de soi en tant que personne à part entière.

⁴ Jamar, A. et Laurent, B., *100 ans d'ACRF. Genèse et transformation d'un mouvement social*, Etude ACRF, Série Milieu rural, Assesse, 2007, p. 12.

⁵ Classification basée sur les approches de Flora asbl, *Du Je au Nous. Parcours, outil et perspective pour stimuler la participation citoyenne*, 5- TWIN (5 Types of Work integration) : analyse genrée du travail, 2011, p.34. Voir aussi la revue de l'ACRF, *Plein Soleil*, mars 2012, p. 11.

En somme, les mouvements féminins modernes ont à cœur de défendre tous les moyens nécessaires permettant d'harmoniser l'ensemble des aspects de la vie des femmes de façon à promouvoir un épanouissement global de leur personne et donc de favoriser leur autonomie. Dans cette optique l'ACRF pense qu'il est nécessaire que les femmes ne soient pas les seules à penser de façon globale et que les hommes aussi prennent en charge l'ensemble des rôles précités. Ils doivent assumer de façon plus importante les tâches domestiques qui, trop souvent encore, échoient aux femmes. En effet, ceci a pour conséquence néfaste de pousser ces dernières à sacrifier les autres sphères de leur vie et surtout leur carrière pour assumer plus fondamentalement les tâches domestiques.

Malgré cette réflexion sur les rôles de chacun, l'ACRF veille toutefois à ne pas promouvoir une guerre des sexes et souhaite dépasser une vision caricaturale proposée par un certain féminisme. Le mouvement réclame l'autonomie des femmes au sein de la société de façon à ce qu'elles soient considérées d'égaux à égaux non seulement dans leurs relations avec les hommes mais aussi dans leurs droits en tant qu'être humain. Cette idéal égalitaire implique de reconnaître l'égalité de dignité des hommes et de femmes en renonçant à les enfermer dans des rôles et des tâches prédéfinis selon le sexe, en dénonçant une division de la société basée selon les genres, en analysant les mécanismes de domination et en décodant les stéréotypes patriarcaux et machistes. Ils ne s'agit pas de promouvoir les femmes ' et en diminuant les hommes. L'ACRF prône donc une attitude positive basée sur le respect mutuel.

En conclusion, si Marie Popelin n'a pas toujours été un modèle pour les femmes de l'ACRF, elle doit aujourd'hui plus que jamais rester une inspiration pour les nombreux combats qu'il nous reste à mener. Et au vu de la dégradation de leur situation en temps de crise, la défense des droits des femmes et la lutte quotidienne pour un environnement plus respectueux et épanouissant ont encore de beaux jours devant elles.

Corentin de Favereau,
Chargé d'études et d'analyses ACRF

Cette analyse est disponible en format PDF sur notre site Internet
www.acrf.be/Publications/Analyses/Analyses_2012

L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites.
Toutefois, n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication. Merci !

ACTION CHRETIENNE RURALE DES FEMMES

ACRF – ASBL

Rue Maurice Jaumain, 15 B-5330 Assesse

Editrice responsable : Léonie Gérard

www.acrf.be – contact@acrf.be



Avec le soutien de la
Fédération Wallonie - Bruxelles